



DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLLES

**MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER**

22 rue de l'Hôtel de Ville  
83560 SAINT JULIEN LE MONTAGNIER  
Tél. : 04.94.80.04.78 Fax : 04.94.80.01.05

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 083-218301133-20250626-2025062603-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt - cinq et le 26 juin à 18h30,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire.

		P	A. E.	A.	Procuration à			P	A. E.	A.	Procuration à
HUGOU	Emmanuel	X				CAVALLARO	Sylvie	X			
RUIZ	Arlette	X				THOUROUDE	Alain			X	
CHALLIER	Bruno	X				MURE	Line-Marie		X		A RUIZ
LECLERC	Caroline	X				PAUTE	Sébastien			X	
CHAIX	Jacques	X				BONESSO	Paul		X		B CHALLIER
FANGUIAIRE	Sandrine		X		C LECLERC	JOURDAN	Éric		X		C HOURS
GUEMENE	Françoise	X				GRATTAPAGLIA	Mireille	X			
SCHILLINGER	Martine	X				HOURS	Cyrille	X			
SZYMANSKI	Jean-Pierre	X				D'HEILLY	William		X		
POURRIERE	Denis	X						12	05	02	

**Conseillers municipaux en exercice : 19****Présents : 12****Absents : 07****Dont :****Absents excusés ayant donné procuration : 04****Absents excusés sans procuration : 01****Autres absents : 02****Délibération n° 2025-06-26-03****OBJET : Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget Principal de la Commune**

Le Conseil Municipal désigne Madame Arlette RUIZ, Première Adjointe, président de séance, délibérant sur le compte administratif du Budget Principal de la commune pour l'exercice 2024, dressé par Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame RUIZ porte à l'attention du Conseil Municipal que les chiffres du Compte Administratif sont en tout point identiques aux chiffres du Résultat anticipé, visé par la Trésorerie, qui avait été adopté lors du vote du Budget Primitif lors de la séance précédente du Conseil Municipal le 03 avril dernier.

**En section d'investissement :**



L'exécution retenue pour la section d'investissement se porte à hauteur de :

- 6 516 379,59 € en dépenses
- 6 405 678,72 € en recettes
- soit un solde d'exécution brut déficitaire de -110 700,87 €.

En intégrant le solde d'exécution reporté n-1 (D001) qui se portait à -295 763,09 €, cela porte le solde d'exécution de la section d'investissement à - 406 463,96 €.

Les restes à réaliser (RAR) en section d'Investissement se portent respectivement à :

- 88 049,86 € en dépenses
- 277 512,94 € en recettes
- Les Restes à Réaliser se clôturent par un solde positif de 189 463,08 €
- En intégrant le solde des Restes à Réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement se porte ainsi à 217 000,88 €, montant qui sera reporté au compte 1068 au BP 2025.

**En section de fonctionnement :**

L'exécution retenue de la section de fonctionnement pour 2024 se porte à hauteur de :

- 8 255 711,86 € en dépenses,
- 8 636 447,08 € en recettes,
- Soit un résultat brut de fonctionnement sur l'exercice 2024 excédentaire de :  
+ 380 735,22 €
- En intégrant l'excédent reporté de 2023 (R002), soit 2 154 681,14 €, cela nous donne un **résultat brut cumulé** de la section de fonctionnement pour 2024 excédentaire à hauteur de :  
+ 2 535 416,36 €

\*\*\*

La Présidente de séance donne acte au Conseil Municipal de la présentation faite du compte administratif 2024, dont l'intégralité a été présentée aux conseillers préalablement, qui a été exposé en séance, et qui peut se résumer ainsi :

## COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

		Dépenses	Recettes	Balance dépenses / recettes
Résultat 2024 (manuels et titres)	Fonct	8 255 711,86	8 636 447,08	380 735,22
	Invest	6 516 379,59	6 405 678,72	-110 700,87
Reports 2023	Fonct		2 154 681,14	2 154 681,14
	Invest	295 763,09		-295 763,09
TOT :		15 067 854,54	17 196 806,94	2 128 952,40
				2 128 952,40
RAR 2024	Fonct			0,00
	Invest	88 049,86	277 512,94	189 463,08
	TOT :	88 049,86	277 512,94	189 463,08
RÉSULTAT CUMULÉ DÉFINITIF 2024	Fonct	8 255 711,86	10 791 128,22	2 535 416,36
	Invest	6 900 192,54	6 683 191,66	-217 000,88
	TOT :	15 155 904,40	17 474 319,88	2 318 415,48

La Présidente de séance constate les identités de valeurs du Compte Administratif 2024 avec les indications de Compte de Gestion 2024 relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

*Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire, quitte la séance pour le vote d'adoption du Compte administratif du budget principal de la commune.*

**LE CONSEIL MUNICIPAL : Ouï l'exposé de la présidente de séance et après en avoir délibéré :**

- **CONSTATE** les identités de valeurs du Compte Administratif pour 2024 du budget principal présenté, avec les indications de compte de gestion pour 2024 relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser suivants :

Section Investissement :

Dépenses : 88 049,86 €

Recettes : 277 512,94 €

Section de fonctionnement :

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 083-218301133-20250626-2025062603-DE

Berger  
Levraut

- **ARRETE** les résultats définitifs du **Compte Administratif 2024 du budget principal de la commune** tels que ci-dessus et selon le document intégral joint en annexe à la présente.

- **ADRESSE** la présente délibération à Monsieur le Préfet du Var pour information et enregistrement.

\*\*\*

**Adoptée à l'unanimité** des conseillers présents ou représentés

*Monsieur Emmanuel HUGOU, Maire ayant quitté la séance pour le vote d'adoption du Compte administratif du budget principal de la commune.*

Fait et délibéré à Saint Julien, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire,

**La Première Adjointe,**  
*Présidente de séance*



A RUIZ